

LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE RECRUTE GARDIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS H/F



Emploi non permanent - poste à temps complet



2 Pl. de l'Hôtel de ville,
73300 Saint-Jean-de-Maurienne



Du 19 au 31 octobre 2026
(potentiellement renouvelable)



06.16.90.57.34
recrutement@saintjeandemaurienne.fr

VOTRE MISSION

Rattaché(e) au Pôle Vie scolaire & sportive – Service Éducation sportive, et placé(e) sous l'autorité du chef du service Éducation sportive, vous assurez l'accueil et la sécurité des usagers ainsi que la surveillance, l'entretien et le bon fonctionnement des équipements sportifs de la Ville.

Vous pourrez également être amené(e) à intervenir à la salle polyvalente des Chaudannes dans le cadre de missions spécifiques.

Concrètement :

- Accueillir, informer et orienter les différents utilisateurs des équipements sportifs.
- Surveiller les accès et veiller au respect des horaires, des règlements intérieurs et des règles de sécurité.
- Assurer l'ouverture et la fermeture des équipements et gérer les clés.
- Assurer le nettoyage, le rangement et le maintien en bon état des installations et du matériel sportif.
- Réaliser les petits travaux d'entretien et de maintenance.
- Détecter et signaler les dysfonctionnements nécessitant l'intervention d'un spécialiste.
- Assister les établissements scolaires et les associations dans l'organisation des manifestations et compétitions sportives.
- Préparer les installations : traçage des terrains, transport, installation et rangement du matériel.
- Tenir à jour le suivi de la fréquentation et des éventuels incidents.
- Participer aux permanences du service, notamment en soirée et le week-end.

COMPÉTENCES

Techniques de nettoyage et d'entretien



Règles d'hygiène et de sécurité



Surveillance des équipements



Maintenance de premier niveau



Accueil et information du public



Détection des dysfonctionnements



Installation du matériel sportif



PRÉREQUIS

Aptitude physique au port de charges



Disponibilité en soirée et le week-end



Formation SSIAP souhaitée



Habilitation électrique souhaitée



Bonne connaissance du milieu sportif



PARTICULARITÉS DU POSTE

- Horaires de travail : Semaine impaire : 6h00 - 12h45 / Semaine paire : 13h30 - 22h30
- Permanence de fonction 1 week-end par mois, (donnant lieu au versement d'une indemnité de fonction).



Cadre d'emplois : Adjointes techniques territoriaux (catégorie C).



Rémunération statutaire selon la grille de la fonction publique territoriale, régime indemnitaire, prime vacances et participation de l'employeur à la complémentaire santé (15 €) et à la prévoyance (15 €).

ET MAINTENANT ?

Vous pensez que ce poste est fait pour vous ?
Vous voulez contribuer activement à la vie de votre commune ?

REJOIGNEZ-NOUS EN POSTULANT DÈS MAINTENANT !